

Compte rendu de l'assemblée générale du comité des fêtes de Vieillevigne du 7 décembre 2024

1. Bilan des activités et manifestations 2024 :

- Dimanche 21 janvier : repas des aînés(62 ans)(27 inscrits) -833.33 euros
- Dimanche 3 mars : repas aligot / saucisse(45 inscrits) + 47.56 euros
- Samedi 6 juillet : réunion prépa. fête à l'équilibre
- Jeudi 25 au 28 juillet : fête locale -956.32 euros
- Dimanche 15 septembre : méchoui (58 inscrits) +96.00 euros
- Samedi 30 novembre : soirée théâtre
- Samedi 7 décembre : réunion AG du comité des fêtes

2. Investissement 2024 :

- verres 208 euros
- Consommables 300 euros
- Passages de câbles 143 euros
- Banderole 300 euros
- Sono 3904 euros
- éclairages 1300 euros

3. Bilan comptable :

4.

Compte courant	997.34 euros
Livret A	4157.31 euros
CSL	45.70 euros
Fond de caisse	1120.98 euros
Total	6321.33 euros

5. Approbation des bilans moral et financier

Approbation à l'unanimité des bilans moral et financier par l'assemblée.

6. Réélection d'un nouveau bureau

Démission du bureau et réélection d'un nouveau bureau.

Nombre de personnes présentes : 14 votants

1 seul candidat pour le poste de président : Mr BILLON Cyril élu à l'unanimité (14/14)

1 seul candidat pour le poste de trésorière : Mlle BILLON Angie élue à l'unanimité (14/14)

1 seul candidat pour le poste de secrétaire : Mr MUET Christophe élu à l'unanimité (14/14)

Nouveau bureau : Président : Mr BILLON Cyril

Trésorier : Mlle BILLON Angie

Secrétaire : Mr MUET Christophe

7. Prévision des activités et manifestations pour 2025 :

- Dimanche 26 janvier : repas des aînés (à partir de 65 ans)
- Dimanche 16 mars : repas cassoulet
- Courant juin : soirée théâtre
- Samedi 28 juin : réunion de préparation de la fête locale à 18h00
- Jeudi 24 au dimanche 27 juillet : fête locale
- Fête des vendanges Vieillevigne 44
- Dimanche 28 septembre : méchoui
- Samedi 29 novembre : assemblée générale du comité des fêtes 11h00.

8. Investissements à prévoir

. Consommables

9. Divers

Les tarifs de tous les repas (cassoulet, méchoui et fête local) seront de 20 euros (tarif plein) et de 13 euros (tarif réduit).

A noter que le tarif réduit s'appliquera aux enfants de moins de 12 ans.